

CONTINUITÉ TERRITORIALE

# Les petits-enfants privés de retour

Francis veut faire venir ses petits-enfants en vacances, et ne comprend pas qu'ils ne bénéficient pas tous de la continuité territoriale.

La continuité territoriale est mise en place dans le sens Hexagone-Réunion depuis début août. Mais les critères retenus provoquent déjà des réactions de personnes ou de leurs proches n'entrant pas dans le cadre défini. En filigrane, se posent toujours les questions de qui est Réunionnais et des liens familiaux à entretenir avec l'île.

Francis Mézino, 67 ans, et sa femme, Marie-Liliane sont tous deux partis pour l'Hexagone à la fin des années 1960 sous la houlette du Bumidom. Ils forment depuis trente ans une famille recomposée et revenue s'installer sur leur île natale. De sa première union, Marie-Liliane a eu deux filles. La cadette, Ericka, a vécu une partie de son enfance et de sa vie d'étudiante à La Réunion, avec sa mère et Francis. Mais faute de travail, Ericka est repartie dans l'Hexagone (elle a réussi alors le concours de la Police nationale il y a 18 ans), où elle s'est mariée et eut trois enfants.

## «Il faut des règles»

Le cadet de ces enfants est né à La Réunion, lors de vacances de samaman. Aujourd'hui, Francis et Marie-Liliane veulent faire venir Ericka, son mari et leurs trois fils à La Réunion pour les prochaines vacances de juillet. Les démarches étant à effectuer depuis fin auprès de la Région, les grands-parents Francis et Liliane font ainsi la de-



La continuité territoriale dans le sens Hexagone-Réunion, a été lancée en août dernier. (Photo David Chane)

mande de continuité territoriale. Ericka a bien droit à cette aide au voyage de 300€, en sa qualité de fille de Réunionnaise. Son fils cadet aussi, né à La Réunion. Mais les deux frères de celui-ci, nés dans l'Hexagone, ne peuvent prétendre à ce coup de pouce financier. «*Tout le monde n'est pas sur un pied d'égalité*», regrette Francis Mézino, qui ne comprend pas que ses deux autres petits-enfants ne bénéficient pas du dispositif. Plus le temps passe, moins les enfants auront un lien

avec La Réunion et plus ils perdront leur identité créole.

Francis Mézino, loin de s'arrêter à son seul cas, souligne que tous les petits-enfants de Réunionnais partis travailler avec le Bumidom dans les années 1960 et 70, sont ainsi privés d'une aide de retour dans l'île natale de leurs grands-parents.

À la Région, on répond toutefois qu'il faut bien fixer un cadre, et des limites, au dispositif d'aide et qu'effectivement les petits-en-

fants de Réunionnais en sont exclus (sauf s'ils ont eu la chance de naître ici). «*Nous venons de voter les critères*, explique Yolaine Costes, vice-présidente en charge de la continuité territoriale. *Nous avons dit que nous étions prêts à les faire évoluer, si effectivement il y a des lacunes, s'il y a plusieurs cas qui devraient en bénéficier et qui ne le peuvent pas. Mais pour le moment, le cadre est ainsi défini, il faut des règles et nous devons nous y tenir.*

S.F.

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

# L'espoir d'un plan de titularisation renaît

Le débat sur la titularisation des agents des collectivités est relancé au sein des plus hautes instances de l'État. De quoi redonner espoir aux 16000 employés concernés.

Ex-journaliers devenus permanents, CDD renouvelés pendant des années, CDI non intégrés... ils seraient 16000 à attendre fébrilement leur titularisation dans les collectivités réunionnaises, en particulier au sein des communes. Ce dossier aux aspects financiers et politiques ô combien sensibles progresse. C'est du moins ce que veut croire le SAFPTR, premier syndicat de la territoriale dans l'île, qui a soutenu cette cause à Paris devant la ministre des Outre-mer, Ericka Bareigts, et celle de la Fonction publique, Annick Girardin.

Le 10 novembre prochain, le Conseil supérieur de la fonction publique territoriale (CSFPT) - instance de dialogue social de la fonction publique territoriale - auditionnera par visioconférence les organisations syndicales et les collectivités sur le sujet. «*Si on a pu trouver les moyens et un calendrier pour résorber l'emploiprécaire à Mayotte en faisant rentrer le personnel non titulaire dans le droit commun, les Réunionnais, eux, ont été oubliés!*», rappelle Michel Mani, vice-président du SAFPTR et second membre du CSFPT.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, les 8000 personnels non titulaires de la fonction publique à Mayotte seront en effet intégrés et percevront la surrémunération en vigueur de 40%. Antillais et Guyanais ont également remporté ce combat voilà une trentaine d'années.

La Réunion, elle, fait figure de mauvais élève. «*Il y a deux responsables: les élus locaux, qui tiennent depuis cinquante ans, et l'État français, qui cautionne ça. Ils sont complices de cette situation et nous, on est les derniers de la classe!*», pointe Jean-Pierre Lallemand, le président du SAFPTR. «*Il faut que nous ayons un rôle à jouer et que nous ne soyons pas les derniers de la classe!*», rétorque le maire de Salazie.

autant de sa responsabilité en la matière. «*Nous-mêmes représentants syndicaux on n'y croit plus, on est désabusés. Imaginez le salaire de base!*».

## Injustice

Les organisations syndicales seront donc appelées à exprimer leur position sur le sujet le 10 novembre prochain. Mais c'est surtout le positionnement des élus que redoute le SAFPTR. «*Il ne faut pas qu'il y ait de trahison de la part des maires [...] sinon ils devront avoir le courage de le dire aux employés.*» Pour le syndicat, la précarité des employés non titulaires arrange bien les élus qui s'en servent de «*base électorale*». «*C'est beaucoup plus facile de licencier un non-titulaire. Le maire le convoque dans son bureau et voilà!, tandis que pour un titulaire, il faut passer devant une commission paritaire du CDG présidée par un magistrat qui lui, est neutre.*», précise Jean-Pierre Lallemand.

La question n'est pas là, estime Stéphane Fouassin. «*Il existe un traitement injuste entre deux personnes qui ont le même emploi. L'une touche 52% de surrémunération, l'autre pas. Mais qu'on ne me parle pas de précarité!*», rétorque le président de l'association des maires (AMDR).

Ce dernier assure que les élus ne s'opposent pas à un plan de titularisation, à condition que l'État leur en donne les moyens. «*On a eu une baisse drastique de la DGF, on nous a mis le périscolaire. On ne peut pas nous rajouter la titularisation! On devra alors augmenter les impôts. Ce sera ingérable pour les administrés!*», s'inquiète le maire de Salazie.

Une crainte qu'il compte bien exprimer le 10 novembre prochain si on lui demande son avis. Gaëlle GONTHIER

CONFÉRENCE SUR LES PERTURBATEURS ENDOCRINIENS

# Attention, les «perturbaquoi» sont partout

Le docteur Marie-Claude Galland, pédiatre et préventionniste, fera la lumière sur les perturbateurs endocriniens vendredi soir à Saint-Denis dans le cadre des Med'Océanes.

Les «*Perturbaquoi*»? Le thème des perturbateurs endocriniens n'est entré que récemment dans les discours militant pour un environnement plus respectueux de notre santé. Force est de reconnaître qu'un épais brouillard enveloppe encore ce phénomène. «*Info ou intox*», s'interroge l'affiche de la conférence organisée par Med'Océan vendredi (1).

«*Il y en a partout*», lance le docteur Marie-Claude Galland, pédiatre, nutritionniste, préventionniste, qui animera le débat: dans les pesticides, bien sûr, mais aussi dans les aliments, dans les produits cosmétiques, dans les plastiques (bisphénol A), jusque dans les tétines des bébés.

## Plein de choses à apprendre

Pour l'exemple, nous avons mis entre les mains de la conférencière un tube de dentifrice et une bouteille d'eau gazeuse. Sur le premier, elle a eu beau lire les petites lettres censées révéler la composition de la pâte, elle n'a pas trouvé trace de perturbateurs endocriniens. Ce qui ne veut pas dire qu'il n'y avait pas car il faut encore faire contrepoids face aux lobbies industriels qui retardent les réglementations pouvant réduire l'usage de ces



Docteurs Galland et de Chazourne pour lever le voile sur les perturbateurs endocriniens. (Photo R. Wae Tion)

substances chimiques perturbatrices du métabolisme.

Sur la bouteille d'eau, elle a tout de suite repéré le triangle entourant le chiffre 1. Ce pictogramme signifie que le plastique utilisé risque de laisser s'échapper des particules s'il est exposé au soleil. «*Quand le chiffre est 5, le plastique est plus stable. Mais l'idéal serait une bouteille en verre.*» Cette petite info risque d'inquiéter exagérément les consommateurs, ce que ne recherche pas Marie-Claude Galland. Mais Philippe de Chazourne, le président de Med'Océan souligne qu'il y aura plein de choses de ce type à apprendre vendredi soir.

L'exercice sera pédagogique pour expliquer comment les perturbateurs endocriniens, en agissant sur nos hormones (testostérone, œstrogènes, etc.) peuvent altérer la santé des femmes enceintes, de leurs fœtus, des enfants, des seniors, etc. Les conséquences sont multiples: malformations de l'appareil génital, troubles de la puberté, augmentation des fausses couches, cancers du sein, de la prostate, troubles neurologiques, troubles du comportement...

Si le terme est récent, ses nuisances sont anciennes. Ainsi le Distilbène, médicament utilisé entre 1948 et 1977, peut être

considéré comme un perturbateur endocrinien. 70 ans après sa mise en service, ses nuisances se constatent encore, preuve qu'elles se transmettent de génération en génération, comme s'il s'agissait d'une maladie génétique. Leur effet est d'autant plus insidieux que, même à très petites doses, ils agissent à force de s'accumuler entre eux et dans le temps.

Le voisinage d'une prise antimoustique n'est peut-être pas dangereux en soi. Mais qu'en est-il quand on l'ajoute à une exposition au glyphosate du Roundup®, à un traitement antipoux ou anti-cafards? Peut-on continuer à manger des fraises ou du raisin, deux fruits qui ne s'épluchent pas et sont souvent abondamment traités. Marie-Claude Galland reconnaît qu'il est impossible de tous les éliminer. Mais elle donne des pistes comme la consommation de légumes «*bio*» pour se protéger chacun à son niveau. Quant au poids à exercer sur les institutions, l'élection présidentielle pourrait offrir l'occasion de relancer le débat.

Franck CELLIER

(1) Les Perturbateurs endocriniens sont-ils des tueurs en puissance? Conférence-débat le vendredi 28 octobre de 19 h à 20 h 20 dans la salle polyvalente de l'Hôtel de Ville de Saint-Denis (rue Pasteur).



16000 employés de la fonction publique territoriale attendent leur titularisation à La Réunion. (Photo Raymond Wae Tion)



Le COGOHR organise

## LA JOURNÉE DES RETRAITÉS HOSPITALIERS DE LA RÉUNION

Le jeudi 1<sup>er</sup> décembre 2016 à partir de 11 heures au «restaurant Le Lagon Bleu» route de Mont-Vert les Bas.

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS à partir du 1<sup>er</sup> novembre dès 8 heures au service réservation :

0262 33 85 00 ou par mail : sev.animation@cogohr.com

Les adhérents ayant participé au repas de 2015 ne seront pas prioritaires et seront inscrits sur une liste d'attente.

Carte d'adhérents du COGOHR à présenter le 1<sup>er</sup> décembre 2016.

PARTICIPATION GRATUITE OUVERT À L'ADHÉRENT ET AU CONJOINT